

DEPARTEMENT TECHNIQUE

La section Foot Animation se réunit tous les Mardis de 14h00 à 19h00
Tél. direct : 04.94.08.60.46

Réunion du Mardi 05 Mars 2019

P.V. n° 31

Président : M. Guy BOURICHA

Secrétaire : M. Gérard VAILLANT

Présents M. Joseph BRAU

Excusés : Mme Ludivine REGNIER (CTD DAP) – MM. Didier RABAT (C.T.F.)

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier

- Traitement des feuilles de match

Information à tous les Clubs

Catégories : U13 – U12 – U11 – U10

SAISON 2018 / 2019 - Calendriers 2^{ème} PHASE

Pour satisfaire aux toutes dernières demandes des Clubs, certains calendriers ont été modifiés.

Il vous appartient donc de **consulter vos calendriers sur FOOTCLUB ou sur le site du DISTRICT DU VAR – Rubrique Compétitions pour les mises à jour, par catégorie d'âge, des Niveaux et des Poules.**

INFORMATION

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS

Le Département Technique recherche des installations pour la manifestation suivante :

SAMEDI 15 JUIN 2019 : U6 à U9 – JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

Pour les clubs ne possédant qu'un seul terrain : Déroulement sur toute la journée.

MATIN : U6 – U7 – APRES MIDI : U8 – U9 (ou inversement)

**Pour les clubs possédant deux terrains : Déroulement sur la demi-journée.
MATIN ou APRES MIDI (selon votre disponibilité) : U6 à U9**

Le club « Accueil » s'engage à :

- Mettre à disposition des vestiaires pour les équipes
- Prévoir le matériel pédagogique : coupelles, ballons, chasubles...
- Installer les terrains
- Organiser les rotations
- Prévoir l'encadrement (accueil des équipes, arbitrage, sécurité)
- Mettre à disposition une sono

Les clubs souhaitant organiser cette manifestation sont priés d'adresser leur candidature par e-mail au District du Var à secretariat@var.fff.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Ludivine Régnier (CTD DAP) au 06 08 28 92 25.

RAPPEL INFORMATION IMPORTANTE

Amendes financières pour absence non excusée aux manifestations du Département Technique

Les équipes absentes non excusées seront pénalisées d'une amende financière pour les manifestations ci-dessous :

- Plateaux Débutants U9/U8/U7/U6 : **50 euros**
- Journées d'accueil U9/U8/U7/U6 et U11/U10 : **50 euros**
- Journées Départementale et Nationale, FESTIVAL FOOT U13 et Henri LAGGIARD (U11) : **50 euros**

Catégories U11

Journée Départementale des Clubs Labellisés Du Samedi 16 Mars 2019 au Complexe Sportif Léo LAGRANGE à TOULON

Toutes les Equipes sont convoquées à 13 H 15

FEMININES : U9F/U11F

LORGUES - HYERES FC – SC TOULON – CARQUEIRANNE LA CRAU US – DRAGUIGNAN SC - LA LONDE SO – Club Sportif TOULON EST - EFC FREJUS ST RAPHAEL

GARCONS : U11G

LORGUES - HYERES FC - CARQUEIRANNE LA CRAU US – SC TOULON - SAINTE MAXIME AS – HYERES ASPTT - MAR VIVO AS – EFC FREJUS ST RAPHAEL

PLATEAUX DEBUTANTS INFORMATION GENERALE A TOUS LES CLUBS

Plusieurs clubs organisateurs de PLATEAUX DEBUTANTS signalent que beaucoup d'équipes convoquées sont absentes ce qui a pour cause de perturber considérablement le bon déroulement des rencontres programmées.

Dans ce cadre et pour y remédier, dorénavant, le club organisateur du plateau devra récupérer les feuilles de matchs des clubs présents et les faire parvenir dans un délai maximum de 72 heures au secrétariat du District du Var.

Il est à vérifier qu'avant l'envoi, ces feuilles mentionnent impérativement le nom du club et la catégorie.

En cas d'absence, les clubs non excusés se verront pénalisé d'une amende de 50 euros.

CORRESPONDANCES

Nouveau RAPPEL

- Les scores des rencontres sur les feuilles de matches doivent être portés en **chiffres** et en **lettres**.
- Tout courrier doit comporter le **Nom du Club**, la **Catégorie** le **Niveau**, la **Poule** et le Numéro de la rencontre concernée.
- Toute demande de **Modification de calendrier** ou **d'Horaire** doit être établie sur **l'Imprimé Officiel**.

LES DEMANDES NON CONFORMES NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE

Catégorie U13 – U12

SC TOULON : Demandant le report au 13.03.2019 de la rencontre N° 56723U12 GABY ROBERT contre ST CYR. du 09.03.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 13.03.2019.

US PRADET : Demandant le report au 13.04.2019 de la rencontre N° 56763 U12 PRE EXCELLENCE poule A contre SIX FOURS du 02.03.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 13.04.2019.

ST CYR :

1) Demandant le report sans date de la rencontre N° 55319 U13 HONNEUR poule B contre TOULON HOPITAL du 02.03.2019

ATTENTE d'une date.

2) Demandant le report au 23.03.2019 de la rencontre N°56707 U12 GABY ROBERT poule 0 contre RC LA BAIE du 26.01.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 23.03.2019.

SAINT MANDRIER : Demandant le report au 23.03.2019 de la rencontre N° 55318 U13 HONNEUR contre LE MOURILLON du 02.03.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 23.03.2019.

SAINT ZACHARIE : Déclarant « FORFAIT » pour la rencontre N° 56982 U12 PRE EXCELLENCE du 02/03/2019
Amende de 16 €.

LA SEYNE : Demandant le report sans date de la rencontre N° 54942 U13 GABY ROBERT du 02.03.2019

ATTENTE de l'imprimé de report avec l'accord des deux clubs

LORGUES : Déclarant « FORFAIT » pour la rencontre N° 21181744 U13 PRE EXCELLENCE C/ FLAYOSC du 02/03/2019
Amende de 16 €.

Catégorie U11 – U10

RC LA BAIE: Demandant le report au 16.03.2019 de la rencontre U11 EXCELLENCE poule A contre PAYS DE FAYANCE du 02.03.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 16.03.2019

US CARQEIRANNE:

1) Demandant le report au 13.04.2019 de la rencontre U10 poule E contre ST MANDRIER du 22.03.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 13.04.2019

2) Demandant d'avancer au 16.03.2019 de la rencontre U11 EXCELLENCE poule B contre LA VALETTE du 27.04.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 16.03.2019

STE MAXIME:

1) Demandant le report au 16.03.2019 de la rencontre N° 57176 U11 HONNEUR poule E contre LORGUES du 02.03.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 16.03.2019

2) Demandant le report au 16.03.2019 de la rencontre N° 57133.1 U11 PRE EXCELLENCE poule D contre SC DRAGUIGNAN du 02.03.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 16.03.2019

GARDIA CLUB: Demandant le report au 05.03.2019 de la rencontre N° 56897 U11 EXCELLENCE poule B contre LA VALETTE du 02.03.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 05.03.2019

BANDOL: Demandant le report au 16.03.2019 de la rencontre U11 HONNEUR poule A contre MAR VIVO du 02.03.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 16.03.2019

EFC FREJUS: Demandant le report au 16.03.2019 de la rencontre U11 EXCELLENCE poule B contre DRAGUIGNAN du 02.02.2019

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit rencontre à jouer le 16.03.2019

TRANS: Demandant le report SANS PROPOSITION DE DATE de la rencontre U11 PRE EXCELLENCE poule B contre ENT COGOLIN GRIMAUD du 02.03.2019

Attente de la demande de report signée par les deux clubs.

REPORTS DE RENCONTRES

Pour les reports de rencontres il est malheureusement constaté que les motifs ne sont pas toujours règlementairement justifiés. A présent les calendriers sont figés en conséquence les reports de rencontres seront attentivement étudiés avant accord afin de ne pas perturber le bon déroulement des matchs à venir.

CATEGORIE U 13

A jouer le 23 MARS 2019

U13 GABY ROBERT

- LE BEAUSSET / GARDIA CLUB du 02.02.2019 (54938.1)

U13 EXCELLENCE poule C

- CAMPS 1 / RC LA BAIE du 02.02.2019 (55069.1)

U13 HONNEUR Poule C

- ESTEREL / LE MUY du 02.02.19 (55373.1)

- PIGNANS / LE LUC du 02.02.19 (56664.1)

A jouer le 20 AVRIL 2019

U13 PRE EXCELLENCE poule A

- ST MAXIMIN / CARCES du 23.02.2019 (57596.1)

CATEGORIE U 12

A jouer le 13 MARS 2019

U12 GABY ROBERT

- ST CYR 1 / SC TOULON 1 du 09.03.2019 (56723.1)

A jouer le 23 Mars 2019

U12 GABY ROBERT

- ST MAXIMIN 0 / GARDIA CLUB du 26.01.2019 (56706.1)

- AS ST CYR 1 / GARDIA CLUB du 26.01.2019 (56707.1)

U12 EXCELLENCE Poule A

- GARDIA CLUB / RC LA BAIE 1 du 02.03.2019 (55447.1)

A jouer le 13 Avril 2019

U12 PRE EXCELLENCE Poule A

- SIX FOURS 1 / LE PRADET du 02.03.2019 (56763.1)

CATEGORIE U 11

A jouer le 16 MARS 2019

U11 EXCELLENCE Poule A

- PAYS DE FAYENCE 1 / RC LA BAIE 1 du 02.03.2019 (56852.1)

Poule B

- US VAL D'ISSELE /HYERES FC du 02.03.2019 (56898.1)

- SC DRAGUIGNAN 1 /EFC FREJUS 1 du 02.02.2019 (56893.1)

U11 PRE EXCELLENCE Poule C

- ENT SOLLIES FARLEDE /TOULON USAM du 02.02.2019 (57082.1)

Poule D

- SC DRAGUIGNAN 2 / STE MAXIME 2 du 02.02.2019 (57133.1)

U11 HONNEUR Poule A

- US BANDOL 1/ MAR VIVO 2 du 02.03.19 (55883.1)

Poule E

- LORGUES 2 / AS ST MAXIME 4 du 02.03.19 (57176.1)

CATEGORIE U 10

A jouer le 16 MARS 2019

U10 Poule B

- PIGNANS / ST MAXIMIN du 02.02.2019 (57599.1)

Poule K

- LORGUES / EFC FREJUS ST RAPHAEL du 9.02.2019 (57392.1)

- LE LUC 1 / TRANS 3 du 2.02.2019 (57401)

A jouer le 13 Avril 2019

U10 Poule E

- MANDRIER 2 / US CARQUEIRANNE du 02.03.2019 (56365.1)

AMENDE FINANCIERE POUR MODIFICATION D'HORAIRE TARDIVE

RECTIFICATIF AMENDES FINANCIERES :

Après vérification et suite au courriel du RACING FC TOULON, les amendes financières de 10 € concernant les rencontres suivantes sont à imputer au SC TOULON :

Match U13 Gaby Robert – SC TOULON / RACING FC TOULON du 26.01.19 (54930.1)

Amende financière de 10 € à imputer au **SC TOULON**.

Match U13 Excellence Poule A – SC TOULON / RACING FC TOULON du 26.01.19 (54975.1)

Amende financière de 10 € à imputer au **SC TOULON**.

U13 HONNEUR poule B - GABY ROBERT – ST CYR / T. HOPITAL du 02.03.19 (55319.1)

Amende financière de 10 € à imputer à **ST CYR**

U12 GABY ROBERT – ST CYR / SC TOULON du 09.03.19 (56723.1)

Amende financière de 10 € à imputer à **SC TOULON**

U12 GABY ROBERT – ST CYR / RC LA BAIE du 26.01.19 (56707.1)

Amende financière de 10 € à imputer à **ST CYR**

U12 Pré Excellence Poule A – SIX FOURS 1/ LE PRADET du 02.03.19 (56763.1)

Amende financière de 10 € à imputer au **PRADET**

U12 HONNEUR – LE PRADET / BORMES du 02.03.19 (56807.1)

Amende financière de 10 € à imputer à **BORMES**

U11 Excellence Poule B – LA VALETTE / GARDIA CLUB du 02.03.19 (56897.1)

Amende financière de 10 € à imputer à GARDIA CLUB.

U11 Excellence Poule B – SC DRAGUIGNAN / EFC FREJUS du 02.03.19 (56893.1)

Amende financière de 10 € à imputer à EFC FREJUS ST RAPHAEL

U11 Excellence Poule C – PAYS DE FAYENCE / RC LA BAIE du 02.03.19 (56897.1)

Amende financière de 10 € à imputer à RC LA BAIE

U11 Pré Excellence Poule D – SC DRAGUIGNAN 2 / STE MAXIME 2 du 02.03.19 (57133.1)

Amende financière de 10 € à imputer à STE MAXIME

U11 Pré Excellence Poule D – TRANS/ COGOLIN GRIMAUD du 02.03.19 (57131.1)

Amende financière de 10 € à imputer à TRANS

U11 Honneur Poule A – US BANDOL 1 / MAR VIVO 2 du 02.03.19 (55883.1)

Amende financière de 10 € à imputer à BANDOL

U11 Honneur Poule E – LORGUES 2 / STE MAXIME 4 du 02.03.19 (57176.1)

Amende financière de 10 € à imputer à STE MAXIME

U10 Poule A – ST MAXIMIN / HYERES FC du 09.03.19 (57273.1)

Amende financière de 10 € à imputer à HYERES FC.

U10 Poule A – COGOLIN-GRIMAUD / FREJUS ST RAPHAEL du 09.03.19 (57273.1)

Amende financière de 10 € à imputer à FREJUS ST RAPHAEL.

U13 - U12

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

RAPPEL : TOUTE RENCONTRE NON JOUEE POUR NON PRESENCE D'UNE EQUIPE AU COUP D'ENVOI DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE FEUILLE DE MATCH ADRESSEE AU DISTRICT COMME POUR UNE RENCONTRE NORMALE

ORIGINAL ET SCAN DE LA FEUILLE DE MATCH MANQUANTS

1^{ère} parution – Amende financière de 16 €

2^{ème} PHASE - Journée 3 du 02.02.19

U13

U13 EXCELLENCE

Poule B :

SAINT MAXIMIN O 1 / LA VALETTE UA 2 (55026.1)

Poule C :

PAYS DE FAYENCE FC 2 / DRAGUIGNAN SC 1 (55072.1)

U13 PRE EXCELLENCE

Poule A :

LES ARCS 1 / PUGET SUR ARGENS FC 2 (55142.1)

Poule B :

PLAN DE LA TOUR SC 1 / SAINTE MAXIME AS 2 (57359.1)

Poule D :

SAINT CYR AS 2 / T CLARET MONTETY 1 (55247.1)

Poule E :

LE PRADET US 1 / CARQUEIRANNE LA CRAU 2 (55201.1)

U13 HONNEUR

Poule A :

LA CADIERE US 2 / LA SEYNE FC 3 (56621.1)

Poule C :

LES ARCS 2 / GONFARON FC 2 (56668.1)

Poule D :

LES ARCS AS 3 / FC US TROPEZ 1 (55372.1)

U12

U12 EXCELLENCE

Poule A :

GARDIA CLUB 2 / FC LE MUY 1 (55443.1)
PAYS DE FAYENCE FC 1 / DRAGUIGNAN SC 1 (55444.1)
SAINTE MAXIME AS 1 / CUERS PIERREFEU US 1 (55445.1)
EFC FREJUS ST RAPHAËL 2 / ES CAMPS 1 (55446.1)

2^{ème} parution – Amende financière de 31 €
2^{ème} PHASE - Journée 2 du 26.01.19

U13

U13 HONNEUR

Poule D :

PUGET SUR ARGENS FC 3 / FC US TROPEZ 1 (55367.1)
ET COGOLIN GRIMAUD 2 / LES ARCS AS 3 (55368.1)

U12

U12 Gaby ROBERT :

SAINT CYR AS 1 / RC LA BAIE 1 (56707.1)

U12 EXCELLENCE

Poule A :

PAYS DE FAYENCE FC 1 / EFC FREJUS ST RAPHAËL 2 (55441.1)

Poule B :

LA VALETTE UA 2 / GARDIA CLUB 3 (55467.1)

U11 - U10

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**RAPPEL : TOUTE RENCONTRE NON JOUEE POUR NON PRESENCE D'UNE EQUIPE AU COUP D'ENVOI DOIT FAIRE L'OBJET
D'UNE FEUILLE DE MATCH ADRESSEE AU DISTRICT COMME POUR UNE RENCONTRE NORMALE**

ORIGINAL ET SCAN DE LA FEUILLE DE MATCH MANQUANTS

1^{ère} parution – Amende financière de 16 €
2^{ème} PHASE - Journée 3 du 02.02.19

U11

U11 EXCELLENCE

Poule A :

EFC FREJUS ST RAPHAËL 2 / CA ROQUEBRUNE 1 (56847.1)

U11 PRE EXCELLENCE

Poule A :

LA CADIÈRE US 1 / US SANARY 2 (55669.1)

Poule C :

TOULON HOPITAL PTT 1 / SC TOULON 3 (57083.1)

U11 HONNEUR

Poule A :

AS SAINT CYR 2 / OLLIOULES US 1 (55879.1)

Poule C :

EFC FREJUS ST RAPHAËL 5 / BESSE S 1 (55968.1)
LES ARCS 2 / CALLAS CANTON AS 1 (55970.1)

U10

Poule G :

DRAGUIGNAN SC 2 / CARNOULES FC 1 (56442.1)

PAYS DE FAYENCE FC 1 / TRANS S 2 (56443.1)

2^{ème} parution – Amende financière de 31 €

2^{ème} PHASE - Journée 2 du 26.01.19

U11

U11 EXCELLENCE

Poule A :

CA ROQUEBRUNE 1 / O SALERNES 1 (56841.1)

PAYS DE FAYENCE FC 1 / LE MUY FC 1 (56842.1)

FC US TROPEZ 1 / EFC FREJUS ST RAPHAËL 2 (56843.1)

Poule C :

AS BEUCAIRE 1 / RFC TOULON 1 (56930.1)

U11 HONNEUR

Poule C :

PAYS DE FAYENCE FC 2 / EFC FREJUS ST RAPHAËL 5 (55965.1)

Poule D :

STE ANASTASIE 1 / ST ZACHARIE 2 (56128.1)

U10

Poule H :

CANNET DES MAURES 2 / ET COGOLIN GRIMAUD 2 (56479.1)

AS LES ARCS 1 / US VAL ISSOLE 1 (56481.1)

Poule K :

CANNET DES MAURES 1 / TRANS S 3 (57396.1)

EFC FREJUS ST RAPHAËL 5 / LE LUC 1 (57397.1)

PUGET SUR ARGENS FC 2 / CA ROQUEBRUNE 2 (57400.1)

DESIDERATA

EQUIPES NE SOUHAITANT PAS JOUER LE SAMEDI MATIN

U 10

- CARQUEIRANNE LA CRAU

- LA SEYNE

- RIAN

- SC TOULON : poule I

- SC DRAGUIGNAN

- TARADEAU

- PIVOTTE SERINETTE : U10 POULE B

U 11

- BANDOL : U11 PRE EXCELLENCE et U11 HONNEUR

- FLAYOSC AC : U11 HONNEUR POULE C - U11 PRE EXCELLENCE POULE C

- LE REVEST : Poule F

- SC NANS

- SC DRAGUIGNAN : U11 HONNEUR

- ST MANDRIER : U11 PRE EXCELLENCE

- SOLLIES FARLEDE : U11 PRE EXCELLENCE - U11 HONNEUR

U12

- BANDOL : U12 PRE EXCELLENCE et HONNEUR

- COGOLIN : U12 PRE EXCELLENCE poule A

- RIAN : U12 HONNEUR

- SIX FOURS LE BRUSC : U12 PRE EXCELLENCE poule A

U 13

- **FLAYOSC AC** : U13 PRE EXCELLENCE POULE A - U13 EXCELLENCE POULE C
- **SOLLIES FARLEDE** : U13 PRE EXCELLENCE – U13 HONNEUR
- **PUGET SUR ARGENS** : U13 PRE EXCELLENCE
- **LE PRADET** : U13 EXCELLENCE poule B
- **SC NANS**
- **LES VALLONS** : U13 PRE EXCELLENCE
- **TARADEAU** : U13 PRE EXCELLENCE
- **LORGUES** : U13 Gaby ROBERT

EQUIPE SOUHAITANT JOUER QUE LE SAMEDI MATIN

- **US LE LUC** : U10 Poule K

*Prochaine réunion
Mardi 12 Mars 2019*

Le Président : Guy BOURICHA
Le Secrétaire : Gérard VAILLANT